

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres
du Conseil : 12 février 2010

En exercice..... 23
Présents 20
Pouvoirs1
Votants.....21.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 FEVRIER 2010

L'an deux mil dix, le 26 février, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, MM. DE SEQUEIRA, DELION, MME LAKOMSKI, M. SABATIER, Mme LENOBLE Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, Mme DUFOUR (arrivée à 21 h 30), M HARDY, M JULIENNE, Mme MIGUET, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, M DELPORTE, M NÉRAUD, Mme HOUDEVILLE, M JACQUES, Conseillers municipaux.

Melle FERNANDES est élue Secrétaire.

Etait représenté : M TROJANI mandataire Mme LAVAL

Etait absent excusé : M LOIGEROT

Etait absent: M GILLET

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture des procès-verbaux des 27 novembre 2009 et 26 janvier 2010 qui sont adoptés à l'unanimité.

Concernant le second procès verbal, M Hardy exprime son regret sur la lecture, des résultats des élections, qui ne fait pas mention des candidats qui se sont déclarés.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

- L'institution d'une régie de recettes culturelles pour les spectacles culturels organisés par la commune.
- **Service de l'eau et de l'assainissement** : signature d'un contrat avec la société T.V.D chargée du suivi et de l'auto surveillance des épandages des boues de la station
- Signature du contrat de prestation de service avec Gonnet Assainissement pour l'entretien des séparateurs d'hydrocarbures
- Signature du contrat de maintenance du groupe électrogène avec la société Genindus
- Signature du contrat de maintenance avec EMO ingénierie pour l'entretien de la table d'égouttage
- Signature du contrat avec la Société Giennoise d'assainissement pour l'entretien des postes de relevage, pour l'entretien du bassin de déferrisation, et pour l'épandage des boues provenant du silo stockeur
- Signature du contrat avec le laboratoire Sypac pour le contrôle des effluents rejetés par la STEP
- **Commune** : signature du contrat d'entretien avec Mamias pour l'installation électrique et mécanique de l'église (horloge, appareil de mise en volée et appareil de tintement)
- Signature du contrat d'architecte avec M Gilles Stranart pour l'établissement d'une demande de permis de construire pour la classe mobile de l'école maternelle
- Signature du contrat de télésurveillance avec la Francilienne de Télésurveillance pour le Musée du Verre et de ses Métiers
- Signature du contrat d'entretien des vitres avec APS pour le Musée, la mairie, la salle des fêtes et le ramassage des déchets aux étangs communaux et aux abords des voies communales

- Signature du contrat de maintenance avec Forclum pour l'entretien du chauffage dans les bâtiments communaux
- Signature du contrat avec LP communication pour le forfait hébergement, et la redevance domaine pour le Musée et la commune
- Signature du contrat avec la Socotec pour la formation du personnel communal (test CACES et conduite en sécurité)
- Signature du contrat avec ARLI pour la vérification annuelle des extincteurs et des systèmes de désenfumage
- Modification de la convention signée avec Bouygues Télécom pour le calcul de la redevance versée à la commune
- **Remboursement de sinistres** par Groupama: pour une borne à incendie endommagée et pour la réparation de la clôture de la station de pompage
- Le Conseil à l'unanimité :

MODIFIE la composition de certaines commissions municipales et sur proposition de M DOUCHET, crée la commission développement durable et environnement.

Mmes MIGUET et DEVAUX, sont désignées en qualité d'assesseurs, Melle FERNANDES est désignée en qualité de secrétaire, pour procéder aux élections suivantes ; au scrutin secret:

- Désignation de 2 membres titulaires et de 2 membres suppléants à la commission d'appel d'offres.
- Désignation de 2 membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- Désignation au scrutin secret de délégués auprès des syndicats intercommunaux suivants :
- Syndicat du Pays du Gâtinais
- SIMAG (syndicat intercommunal des Métiers d'Art en Gâtinais)
- SIVLO (Syndicat intercommunal de la vallée du Loing et de L'Ouanne)
- Syndicat du Betz

Un observateur pour le SIAGL (Syndicat Intercommunal d'aménagement et de Gestion du Loing) est désigné.

Un nouveau correspondant du Conseil à la prévention routière est également désigné, ainsi qu'un responsable du comité de pilotage du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S).

DONNE les délégations nécessaires à l'exercice de ses fonctions, à M DOUCHET, Maire, conformément à l'article L.2122.22 du code général des collectivités territoriales, pour la durée du mandat.

Le Conseil unanime:

FIXE les indemnités du Maire et des Adjoints.

AUTORISE le Maire à prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement du marché à intervenir pour les travaux de mise en accessibilité de la rue de César.

SOLLICITE l'EPFL du Loiret pour l'acquisition d'un ensemble immobilier lieu dit « Le Porchoir ».

AUTORISE le Maire à intervenir au contrat de prêt complémentaire, souscrit par LogemLoiret, pour la construction de 3 logements sociaux pour personnes âgées rue Curie

PARTICIPE aux frais de fonctionnement de la crèche – Halte garderie de Ferrières en Gâtinais, pour les enfants domiciliés sur la commune de Dordives. M HARDY, s'abstient au moment du vote.

SOLLICITE l'aide de la fondation du patrimoine pour les travaux d'aménagement de l'espace naturel de Cercanceaux.

APPROUVE la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour la réhabilitation écologique des anciens campings et de la peupleraie voisine, suite à l'enquête publique.

APPROUVE la modification du Plan Local d'Urbanisme pour les Hameaux de Saint Séverin, suite à l'enquête publique.

APPROUVE la modification du terrain d'assiette dit du Loing, suite à l'enquête publique.

APPROUVE le déclassement d'une partie du chemin rural de Dordives à Chaintreaux, au lieu dit la Carabinerie, suite à l'enquête publique. M DOUCET et Melle FERNANDES, s'agissant des dossiers d'urbanisme présentés, auraient souhaité, pour une bonne information de la commission d'urbanisme, que celle-ci soit saisie au préalable.

VOTE des tarifs pour des nouveaux produits, et modifie certains tarifs pour cause de hausse de prix, au Musée du Verre et de ses Métiers.

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de la manifestation « Amusées-vous en Région Centre » le 14 novembre 2010. M NÉRAUD indique que des pièces des collections du Musée du Verre et de ses Métiers seront prêtées au Musée des Beaux-arts d'Orléans, dans le cadre de l'exposition « Bernard Perrot » qui ouvrira ses portes au public en Mars.

M. DOUCHET fait part des remerciements de:

- ✓ L'ensemble des élèves de Mme Coeuret-Charpin et Melle Delorme pour la participation de la commune à la classe de neige
- ✓ L'ESG – Section Football, pour l'attribution de coupes lors du tournoi jeunes
- ✓ De M Le Petit, ancien Maire de Griselles, suite au décès de son épouse.

M. DOUCHET communique au Conseil Municipal les dates suivantes :

- ✓ Le 4 mars à 20 h 30, la réunion de travail concernant la présentation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S).
- ✓ Le 6 mars à 11 h 30, la remise des récompenses pour les maisons fleuries et illuminées.
- ✓ Le 7 mars à 11 h, l'inauguration du salon du chocolat.
- ✓ Les 14 et 21 mars, les élections Régionales.
- ✓ Le 27 mars à 11 h, l'inauguration du parcours VTT.
- ✓ Le 2 avril à 20 h 30, le prochain conseil municipal.
- ✓ Le 17 avril à 10 h, la réunion publique pour les riverains, concernant les travaux de la rue de César.

M. DOUCHET fait le point sur les travaux en cours et aborde notamment :

- ✓ Le projet d'agrandissement de la déchetterie par le SMIRTOM qui nécessitera l'extension de la voirie.
- ✓ Le projet de fresque sur le mur d'eau de la salle des fêtes.
- ✓ L'attribution d'une subvention du Conseil Général pour les travaux d'extension de la 18^{ième} tranche de l'assainissement collectif.
- ✓ Le projet de déplacement de 2 arbres, l'un au centre de l'espace vert de la salle des fêtes, le second situé au droit de la croix devant l'église. Ces travaux seront confiés à un pépiniériste.

M. DOUCHET fait également part de:

- ✓ La réunion en Sous-préfecture, concernant la dissolution du SIMAG.

TOUR DE TABLE :

- ✓ Mme GUILLAUME informe de l'ouverture de la 5^{ième} classe à l'école maternelle et des travaux de restructuration de l'ancien dortoir. Elle précise en outre qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à l'école élémentaire.
- ✓ Concernant les travaux de reprise des concessions en état d'abandon, elle indique que ceux-ci seront terminés pour le 6 mars, sauf en cas d'intempéries.
- ✓ M NÉRAUD fait part du vernissage de l'exposition Louis Leloup au Musée du Verre et de ses Métiers, et de la grande qualité des œuvres exposées. IL encourage les membres du Conseil Municipal à aller voir cette exposition.
- ✓ Mme HOUDEVILLE informe que la porte derrière le local du foyer des anciens est souvent ouverte, et que la balayeuse qui aspire la terre sur le trottoir, risque de faire écrouler le mur devant sa maison.
- ✓ Melle FERNANDES fait part d'une rumeur concernant la fermeture de la gare de Dordives.
- ✓ M NÉRAUD indique que cette fermeture n'est pas envisagée, toutefois 2 trains longs pourraient être supprimés le soir, compte tenu de la longueur des quais de la gare. IL précise qu'une seconde réunion, organisée par Mme la Sous-préfète est prévue prochainement, au cours de laquelle Réseau Ferré de France présentera une étude technique et financière concernant l'allongement des quais.

- ✓ Mme DUFOUR demande des explications concernant la coupure d'électricité la semaine précédente.
- ✓ M DOUCHET a interrogé M LANCELIN, référent pour la commune pour ERDF
- ✓ M DELPORTE indique qu'un lampadaire, rue de l'église menace de tomber.
- ✓ Mme DEVAUX signale des nids de chenilles processionnaires avenue de la Sapinière.
- ✓ M BEUQUE signale que le propriétaire du garage du Bourg stationne de gros véhicules rue de César.
- ✓ M DOUCHET répond en précisant, que M Mazars doit réaliser prochainement des travaux d'élargissement du portail, pour permettre le stationnement de la dépanneuse, à l'intérieur de sa cour.
- ✓ M NÉRAUD précise qu'un arrêté a été pris, pour autoriser M Mazars à circuler avec son véhicule, rue de César, pour accéder à son futur garage.
- ✓ Mme LAVAL signale que les facteurs, aux hameaux de Saint Séverin, prennent le rond point à contre sens.
- ✓ M DOUCHET saisira, M Rambault Directeur du centre de tri de Ferrières en Gâtinais de cette infraction.
- ✓ M JACQUES signale que des véhicules stationnent en infraction rue de l'industrie.
- ✓ M DOUCHET répond qu'un aménagement est à l'étude.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 H 45.

Le Maire

Alain DOUCHET